

ABONNEMENT.

Saumur:
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
chez tous les Libraires.

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
EWIG, r. Ambroise-Richel, 9;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS:

Annonces, la ligne, 1. 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 15

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAFFITE & Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois fois par poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Novembre 1881.

La séance de mercredi.

On connaît la conclusion du débat: 379 voix contre 71 ont passé l'éponge sur les fautes d'hier et ouvert le champ le plus vaste à toutes les aventures de demain. M. Gambetta l'a ordonné!

La majorité républicaine issue des scrutins de mensonge d'août et de septembre a commencé par s'agenouiller devant le président provisoire Gambetta, elle s'est mise à plat ventre devant le dictateur Gambetta, seul maître, personnification unique de la République.

Reviendrons-nous sur cette triste séance? Parlerons-nous de cette Chambre s'infligeant à elle-même les plus audacieux démentis, se moquant de ce qu'elle venait d'applaudir une minute auparavant, applaudissant ce qu'elle venait de flétrir, étouffant, repoussant, redemandant vingt ordres du jour différents?

Montrons-nous ce ministère, supportant sans mot dire les quolibets, les railleries, entendant applaudir les ordres du jour les plus insolents à son égard, et se laissant piétiner, certain qu'il était d'être remis sur pieds par son complice ou pour mieux dire par son inspirateur?

Montrons-nous enfin M. Gambetta, sortant tout à coup de sa trappe comme le Rothomago de la fêerie, montant à la tribune, applaudissant même d'avoir ouvert la bouche, développant son programme de guerre et commandant le vote de cet ordre du jour qui, de l'aveu général, quelques subtilités que l'on essaie, est, nous le répétons, l'absolution des tripotages d'hier, le blanc-seing des aventures de demain?

M. Gambetta, apparaissant comme le *deus ex machina*, a présenté un ordre du jour disant en substance: La France est résolue à observer loyalement et intégralement le traité du 42 mai.

Cette proposition a été approuvée par 379 voix contre 71. Dans le vote sur l'ordre du jour pur et simple demandé par le gouvernement, il y avait eu 531 votants, il y a donc eu sur la motion Gambetta 108 abstentions; en ajoutant ces 108 voix aux 71 qui se sont hardiment prononcées contre, on constate une opposition de 179 membres.

Les gambettistes célèbrent bruyamment la victoire de leur patron. En vérité ils ont perdu le sens. Est-ce qu'une Chambre pouvait repousser un tel ordre du jour? Pouvait-elle dire: La France est résolue à ne pas observer un traité qu'elle a signé; elle déchire sa signature, elle forfait à l'honneur?

Le jour où la France dirait: Je ne respecte pas les traités, il s'élèverait une clameur dans le monde civilisé, et derrière les Vosges on entendrait la grosse voix de M. de Bismark disant: Ouais! la France est résolue à ne pas exécuter les traités qu'elle a signés? Alors le traité de Francfort n'existe plus; je profite de l'occasion pour prendre Belfort, la Franche-Comté et la Champagne.

L'ordre du jour Gambetta était la carte forcée; ceux qui l'ont repoussé, sachant bien qu'il serait voté quand même, ont voulu simplement démontrer qu'ils ne s'associaient ni de près, ni de loin, à la politique républicaine.

Des considérations de politique étrangère rendaient obligatoire le vote d'un tel ordre du jour, mais la politique intérieure n'a rien à y voir; cette rédaction ne contient aucun programme: la question religieuse, la révision de la Constitution, la réorganisation de la magistrature, aucunes réformes ne sont visées, même indirectement, et les 379 peuvent, sur chacune de ces questions si graves, être en complet désaccord.

Les gambettistes sont donc bien imprudents de célébrer la formation d'une majorité compacte. Tout reste en l'état; M. Ferry a reçu une humiliation de plus, voilà tout, et M. Gambetta arrive. C'était prévu.

LA CRISE MINISTERIELLE.

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil de cabinet.

La séance a été très-courte. Conformément à la déclaration portée samedi à la tribune de la Chambre, le président du conseil a été chargé de porter au Président de la République la démission de tous les membres du cabinet, y compris celles des sous-secrétaires d'Etat.

M. Jules Ferry s'est aussitôt rendu à l'Elysée et a remis à M. Jules Grévy la démission collective du cabinet.

Après avoir reçu les démissions de ses collègues, et avant de les porter à l'Elysée, M. Jules Ferry a voulu recueillir leur sentiment sur la séance d'avant-hier et savoir d'eux comment ils interprétaient le vote qui l'avait terminée.

Les ministres ont été unanimes à déclarer qu'après le rejet de la demande d'enquête, les refus successifs opposés par la Chambre à tous les ordres du jour de blâme et l'immense majorité qui s'était groupée autour de l'ordre du jour de M. Gambetta, ils considéraient la fin de cette interpellation de quatre jours comme une sortie honorable pour eux — la seule chose à laquelle ils pouvaient tenir après l'annonce préalable faite par le président du conseil de la démission collective du cabinet.

M. Grévy, paraît-il, aurait exprimé l'espoir de voir M. Jules Ferry faire partie de la nouvelle combinaison ministérielle. Il lui aurait confié qu'il ne verrait pas sans appréhension la direction du gouvernement passer dans les mains d'un homme aussi violent que M. Gambetta. Enfin, il a chargé M. Ferry de prier les ministres actuels de veiller à l'expédition des affaires jusqu'à la constitution du nouveau ministère.

A l'issue de son entrevue avec M. Jules Ferry, le Président de la République a fait prier, par lettre, M. Gambetta de venir conférer avec lui dans l'après-midi.

On prétendait hier matin qu'aucune ouverture n'a été faite aux membres de l'ancien cabinet, et, d'après ce que l'on assure, le

nouveau cabinet sera composé d'hommes nouveaux, à l'exception peut-être de M. Jules Ferry.

M. Gambetta est arrivé hier soir à 4 heures à l'Elysée.

M. Ferry a été mandé de nouveau. Il a assisté à l'entrevue de M. Grévy et de M. Gambetta.

Toutes les listes que l'on fait circuler ne reposent que sur des conjectures. On ne pense pas que le nouveau cabinet soit constitué avant samedi. Ajoutons que M. Camescasse a donné sa démission de préfet de police.

M. Gambetta a demandé à M. Sadi-Carnot, qui a accepté, de rester aux travaux publics.

Le *Télégraphe* annonce qu'il est certain que M. de Freycinet aura la guerre, M. Challemel-Lacour l'intérieur et l'amiral Peyron la marine.

Il ne serait plus question de M. Tiersot pour le ministère des affaires étrangères.

On annonce, au dernier moment, que certaines difficultés s'étant élevées au sujet de la nomination de M. Constans au gouvernement de l'Algérie, cette nomination a été ajournée.

Nous n'avons plus d'Armée.

Veut-on savoir ce que M. le général Farre, l'étonnant protégé de M. Gambetta, a fait de l'armée française? Prenons les chiffres donnés par M. Le Faure dans la séance de lundi. M. le général Farre n'a pu contester ce triste exposé de notre état militaire au mois de novembre 1881.

« Il n'y a plus d'hommes dans l'armée, il n'y a plus de régiments — et je vais vous le prouver avec des chiffres. — il n'y a plus rien, et M. le ministre de la guerre, dont le devoir est de chercher à retenir les hommes, qui ne doit avoir qu'une préoccupation, s'inspirant des craintes si souvent

15

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DESLYS.

IX

OU MADELEINE SE MET EN CAMPAGNE.

(Suite.)

Une réaction se fit, cependant, en sa faveur. Le curé, le juge de paix, le percepteur, les conseillers municipaux, les gendarmes, tout ceux qui avaient quelque élévation dans l'esprit, quelque équité dans le cœur, s'attachèrent à lui témoigner de la considération. Mais la masse ignorante, stupide, bargeuse, s'envenima, s'exalta davantage encore. Comme toujours, ceux-là qui avaient le plus besoin d'indulgence pour eux-mêmes se montrèrent les moins indulgents. La populace tout entière se déchaîna contre les Michaud. Elle semblait indignée, révoltée de la protection que leur accordaient les honnêtes gens.

Des injures, des menaces nécessiteront une

condamnation au tribunal de simple police. On prit peur, on se calma, mais seulement en apparence. L'hostilité devint sourde, implacable. Ce furent des mots, des regards, des sourires, mille coups d'épingle, qui sans cesse ravaient la blessure dont saignait le cœur de maître Jean.

Il en vint à regretter la prison. Les symptômes de ce mal, dont il avait failli mourir, reparurent. Plus d'appétit, plus de sommeil, plus de forces. Il avait retrouvé du travail, mais bientôt peut-être il ne pourrait plus travailler. C'était un chagrin de plus.

Madeleine sentait bien que ce pauvre homme ne serait guéri, sauvé que par une réhabilitation. Elle y songeait sans relâche, et, malgré le résultat négatif de ses investigations, elle ne se décourageait pas.

Deux mois s'étaient écoulés depuis le retour, dix mois depuis l'assassinat. Où se cachait l'assassin? Un jour, Madeleine alla consulter le maire, et lui demanda si quelqu'un n'avait pas quitté le pays. Personne! Elle se mit l'esprit au martyre pour retrouver la trace de l'argent volé. Par un habitant du bourg n'avait augmenté sa dépense; aucune acquisition suspecte ne s'était réalisée dans les alentours.

Vainement elle interrogeait Gandoin, Barnabé, ses moindres impressions, ses plus lointains souvenirs. Elle allait à tous les marchés de l'arron-

dissement, sur les places, dans les auberges, scrutait du regard chaque visage, prêtait une oreille avide à toutes les conversations.

Rien! toujours rien! Sa santé s'altéra. Toute idée fixe donne des hallucinations; elle eut peur de devenir folle. On le disait, et, par moquerie, souvent on la lança sur quelque fausse piste. Elle aussi elle avait perdu le sommeil, et, quand son mari, par hasard, y succombait, lorsque la nuit était noire, elle se relevait en silence, jetait un vêtement quelconque sur ses épaules et rôdait par les rues, autour des fermes, sondant des yeux les murailles et se disant:

— C'est là peut-être!... Si c'était là!

Une chapelle, une croix se rencontrait-elle en son chemin, elle s'agenouillait, elle s'écriait:

— Sainte Vierge! doux Jésus! mais prenez-vous donc en pitié! Éclairciez-moi, guidez-moi. Je sens que mon pauvre Jean se meurt!

Hélas! sa voix se perdait dans les ténèbres, et rien ne lui répondait, sinon quelques chiens errant comme elle.

Michaud avait conscience de cette situation. Une nuit qu'il s'était réveillé en son absence, il lui dit au retour:

— Pauvre femme, mais ne te tourmente donc pas ainsi... Ne cherche plus, nous sommes condamnés, va!

Puis, songeant à son fils aîné, dont le régiment

se trouvait aux colonies, et qui peut-être ignorait tout encore:

— Heureusement que Justin ne revient pas! murmura-t-il. Lui, du moins, il resté exempt de notre malheur.

Quelques jours plus tard, le lieutenant Michaud arriva.

JUSTIN

Barnabé nous l'a dit, c'était toute une histoire.

On se rappelle la longue maladie de celle à qui Justin devait le jour, et comment Madeleine, de par la volonté même de la mourante, se trouva devenir sa seconde mère.

C'était un enfant d'une rare intelligence et d'un caractère aventureux, résolu. Il n'avait pas douze ans que déjà le choix de sa carrière était irrévocable. Je serai soldat, disait-il.

Un vieil officier en retraite, dont la modeste demeure s'élevait à quelques portées de fusil de Vitte, encouragea cette vocation.

Jacques Lambert, fils d'un forestier des Vosges, avait conquis tous ses grades à la pointe de la baïonnette, puis de l'épée, sur les champs de bataille. Mis à la demi-solde après Waterloo, il ne reprit du service qu'après la Révolution de 1830.

Nos premières campagnes d'Afrique lui valurent l'épaulette de capitaine. Mais déjà l'âge arrivait, ce fut son bâton de maréchal.

exprimées à cette tribune, à savoir que les effectifs dérisoires de l'infanterie constituent un danger national. M. le ministre de la guerre, à ce moment-là, donne 50 0/0 de congés aux hommes des classes 1877 et 1878 qui restent sous les drapeaux. (Exclamations. — Mouvements divers.)

Vous avez au budget, 171,000 soldats, cadre non compris, pour les 144 régiments d'infanterie. La classe 1876 et la deuxième portion du contingent en enlèvent environ 64,000 hommes. La Tunisie et l'Algérie environ 40,000, les congés de 50 0/0 pour deux classes, de 30 à 40,000. De telle sorte que, sur les 171,000 hommes, il y en a 121 ou 131,000 qui n'existent pas; il reste 30 à 40,000 hommes au plus dans l'infanterie française. (Nouvelles exclamations et mouvements divers.)

Messieurs, si je suis monté à la tribune, c'est uniquement pour qu'on sache cela; c'est pour le dire, c'est pour le répéter, c'est pour insister encore.

Voulez-vous des chiffres plus précis? Voici un régiment. — Je ne le nommerai pas, quoique je puisse le faire, — il a bons pour le service 384 hommes. Une de ses compagnies contient 2 sous-officiers, 3 caporaux et clairons, 7 soldats disponibles. En dehors de ces soldats, il y a les indisponibles, car on divise dans chaque régiment les hommes en disponibles et en indisponibles. Je ne parle que des disponibles, et il y en a 7 dans cette compagnie. En voici une autre qui en a 171! Vous pouvez saluer ce chiffre, messieurs, vous ne le reverrez pas. (Sourires.) Voici une autre compagnie d'un autre régiment, il y a 8 soldats, et ce sont toujours des états officiels. Voici un autre régiment qui a, cadres compris, 226 hommes, et voici l'état d'une compagnie: 5 sous-officiers, 2 caporaux, 2 clairons, 11 hommes; une autre à 4 sous-officiers, 1 caporau, 2 clairons, 2 soldats! (Exclamations à droite.)

M. de Baudry d'Asson. — C'est vraiment navrant!

M. Amédée Le Faure. — Voici un autre régiment qui a 226 hommes pour trois bataillons; il est à Paris et a détaché un bataillon en Tunisie. Or, messieurs, pour trois bataillons, les cadres seuls, sous-officiers, caporaux, etc., sans compter les ouvriers de la section, la musique et les sapeurs, devraient représenter 204 hommes; en comprenant tout cela, ce régiment a 226 hommes disponibles. Dans une compagnie de ce régiment, il y a 6 soldats; dans une autre, il y en a 7; dans une autre, il y en a 3!

A droite: C'est lamentable!

M. Amédée Le Faure. — Je pourrais vous citer 150 ou 200 effectifs semblables; mais si je juge inutile d'insister, je dis qu'il était nécessaire, qu'il était indispensable, quelque triste que soit cet exposé, de le faire passer sous vos yeux. (Très-bien, très-bien, sur plusieurs bancs.)

Et, messieurs, ce n'est pas tout. Etant donnée cette situation, paraît une nouvelle circulaire du ministre de la guerre disposant que les régiments qui ont des détachements en Tunisie compléteront ces détachements.

Savez-vous ce qui est arrivé à ce moment? Le 89^e, qui est à Saint-Denis et à Paris, reçoit l'ordre d'envoyer un détachement pour compléter le bataillon qui se trouve en Tunisie; les officiers font leurs préparatifs; ils achètent à leurs frais ce qui leur est nécessaire.

Et, ici, j'ouvre une parenthèse. Dans le rapide exposé que je vous ai fait, j'ai laissé de côté tous les détails; mais en voici un dont il faut cependant dire un mot. Dans cette expédition, où tout a été si bien préparé, les officiers ont droit, il est vrai, à l'indemnité d'entrée en campagne; mais ils la reçoivent au moment de monter en bateau, si bien qu'ils sont obligés d'acheter de leur poche ce qui leur est nécessaire, et souvent ils n'ont pas d'argent. Voici donc ce qui est arrivé: le 89^e régiment d'infanterie reçoit l'ordre d'envoyer un détachement; les officiers, suivant que leurs ressources le leur permettent, se munissent de ce qui est nécessaire pour entrer en campagne, obligés peut-être d'emprunter de l'argent, — car vous savez quel est le budget des sous-lieutenants, — se disant qu'en arrivant à Toulon ou à Marseille, ils vont être remboursés. Seulement, par malheur, il arrive que le régiment ne peut pas exécuter l'ordre qu'il a reçu, il y a des limites même au dévouement des officiers, et là où il n'y a pas d'hommes il y a impossibilité matérielle d'en trouver. A la dernière minute donc, le lendemain soir, on donne contre-ordre. (Mouvement.) Je demande à M. le ministre de la guerre: c'est une question spéciale que j'introduis dans ce grave débat — s'il ne serait pas juste, équitable, lorsque des à-coups semblables se produisent, d'en tenir compte au moins à ceux qui en sont victimes, et de leur rembourser les dépenses qu'ils ont pu faire?

M. le prince de Léon. — Il devrait les rembourser sur son traitement!

M. Amédée Le Faure. — Voici un autre fait. Le 115^e de ligne, à Marnes, a dû envoyer aussi un détachement en Tunisie et, pour y arriver, il a été obligé d'emprunter des hommes au 124^e de ligne: de telle sorte que, pour former un détachement de quelques hommes, il faut deux régiments d'infanterie se cotisant et s'unissant. Et ce fait, messieurs, ne doit pas vous surprendre, car, pour la garde qui rend les honneurs au président de la Chambre, depuis quelque temps vous avez pu remarquer que ce faible détachement de 30 ou 40 hommes est emprunté à deux régiments. (Exclamations et bruit prolongé.)

M. Delattre. — C'est une magnifique occasion de supprimer cette parade!

M. Amédée Le Faure. — Pour l'artillerie, c'est la même chose. Le 31^e d'artillerie, qui est à Mans, reçoit l'ordre d'envoyer un détachement; il est obligé, pour compléter le détachement — une batterie — de s'adresser au 26^e régiment.

Voilà la situation, c'est pour vous la signaler que je suis monté à la tribune; et si je l'ai fait, c'est que j'ai pensé que c'était un devoir, en songeant au lendemain, en songeant à l'œuvre de réorganisation, de salut,

que nous avons le devoir impérieux d'entreprendre, qui s'impose fatalement à nous, et qui est une des questions que nous avons le devoir de ne pas négliger. Je sais bien que l'on va me dire: dans quelques jours une classe nouvelle va arriver. C'est vrai, dans quelques jours vous aurez 15, 16 ou 17 hommes par compagnie; ce seront des hommes qui, au lendemain de leur arrivée, auront un jour de service; je vous demande si la France est arrivée à ce point de considérer cela comme une force réelle?

Chronique générale.

Il paraît qu'il a été un instant question d'envoyer M. Wilson en Algérie avec le titre de *délégué du gouvernement pour les affaires civiles*. Cette combinaison est de l'invention de M. Jules Ferry.

Nous croyons savoir que M. Constans aurait l'intention de faire poser sa candidature aux prochaines élections sénatoriales.

M. Barodet déposera cette semaine, sur le bureau de la Chambre, sa proposition de révision du Congrès et de révision de la Constitution limitée au mode d'élection et aux attributions du Sénat.

M. le duc de Broglie vient d'adresser au Français une lettre dans laquelle il renouvelle la déclaration qu'il n'y avait point de projet de traité avec le Bey pendant qu'il était aux affaires. M. Barthélemy Saint-Hilaire avait affirmé ce prétendu fait au Sénat le 25 juillet, mais il avait reconnu, le lendemain, dans un entretien privé, dit la lettre du duc de Broglie, qu'il s'était trompé et que le projet en question avait été rédigé en 1878.

On prépare au ministère de l'intérieur une circulaire au sujet des lettres que les fonctionnaires adressent quelquefois aux journaux, et qui ont été nombreuses dans ces derniers temps, où ils ont cru devoir répondre aux attaques contre la candidature officielle.

Cette circulaire conclura à une défense absolue d'écrire de semblables lettres sans en avoir référé aux chefs hiérarchiques.

Deux fonctionnaires du Midi, qui ont écrit des lettres au sujet des affaires tunisiennes, seront, assure-t-on, déplacés.

Nous avons fait connaître que le R. P. Labrosse, directeur du collège libre de Saint-Gregoire à Tours, était mandé devant le conseil académique de Poitiers.

Il y a huit jours, le recteur informait le Père Labrosse qu'il serait prévenu de son jugement en temps utile pour qu'il pût s'y préparer.

Ce temps utile se trouve singulièrement circonscrit, puisque le Père a vu, le 8 novembre, que le conseil se réunirait le 10 pour statuer à son sujet.

M. Gain, son avocat, a dû, dans ce bref délai, faire le voyage de Poitiers, étudier la cause et préparer sa plaidoirie.

Cette citation à brève échéance est vraiment par trop républicaine.

Il eût été moins hypocrite de notifier à l'accusé le jugement en même temps que l'accusation.

NOUVELLES D'AFRIQUE.

DEPÊCHES DE L'AGENCE HAVAS.
M. le ministre de la guerre a reçu les dépêches suivantes:

Général Japy à ministre de la guerre.

Tunis, 9 novembre, 8 h. 27, soir.
Le général d'Aubigny a reçu la soumission d'une fraction des Drid, et il annonce celle des autres fractions de cette tribu comme prochaine.

La soumission, chez les Ouled-Aoun, Ouled-Yahia, continue; les Ouled-Yahia commencent à se désagréger.

Général commandant la division d'Oran à ministre de la guerre.

Le commandant d'armes de Mecheria transmet la dépêche suivante, qu'il a reçue, le 9 au soir, du général Delebecque:

La colonne opère depuis quarante-huit heures contre les contingents réfugiés dans les montagnes des Beni-Maous; la brigade Louis a attaqué l'ennemi par le versant oriental et lui a fait subir des pertes sensibles.

Le 2^e zouaves a perdu cinq tués, dont un officier, le lieutenant Le Drapier, et sept blessés. Nos troupes ont ramené 150 chameaux, 200 bœufs, 600 moutons et plusieurs tentes.

Etranger.

ALLEMAGNE. — Le Daily News a reçu de Berlin la dépêche suivante:

« Le bruit court que le prince de Bismark a réellement l'intention de donner sa démission, parce qu'il ne voit pas comment il pourrait rester à la tête d'un gouvernement sur lequel il lui est impossible d'exercer une action suffisante. »

D'autre part, une dépêche adressée au National dit que le chancelier, dont on connaît la fermeté, n'a pas d'autre intention que de dissoudre le Reichstag.

RUSSIE. — La Ligue anti-nihiliste. — Le correspondant du Daily News envoie à ce journal de nouveaux détails sur l'organisation de la Ligue anti-nihiliste récemment organisée en Russie.
La Ligue créée, il y a environ trois mois,

De retour au pays, le capitaine Lambert épousa la veuve d'un ancien camarade. A quelques années de distance, deux filles naquirent de cette union. La naissance de la seconde avait coûté la vie à sa mère.

Rien de touchant comme l'intérieur du vieil officier. Sa pension de retraite, sa maison, quelques arpents de terre composaient à peu près toutes ses ressources. Mais la rude école de la guerre et de l'adversité n'avait pas été perdue pour lui. Sous le rapport de l'ordre et de l'économie, aucune ménagère ne l'égalait. Ce fut le capitaine lui-même qui enseigna la couture à ses filles.

Un peu plus, il leur eût appris l'exercice. Par malheur, ce n'étaient pas des garçons. Justin se rencontra tout à point pour remplir cette lacune.

Charlet, dans une de ses immortelles pochades, représente le grognard du village passant en revue des gamins travestis en soldats. Ainsi se fit la connaissance. Justin Michaud était le chef accepté sans conteste par les jeunes Villégiés. Il conduisait sa troupe vers la maison du capitaine, qui bienlôt, attiré par des cris belliqueux, venait s'asseoir à l'ombre des acacias, sur le banc de pierre. On manœuvrait sous ses yeux. Il se souvenait et souriait, tout en caressant sa longue moustache blanche. Parfois même il donnait un conseil ou faisait entendre un commandement, que les jeunes volontaires répétaient avec enthousiasme. En avant,

arche!... Vive la vieille garde!... Il va sans dire que les deux capitaines étaient une paire d'amis.

Plus tard, comme les demoiselles Lambert recevaient des leçons de l'instituteur et que Justin était son élève favori, un sujet tout à fait exceptionnel, il obtint ses grandes entrées dans la maison. Les trois enfants travaillaient ensemble. Souvent même, le soir, on retenait à souper le fils de Jean Michaud.

Au dessert, Jacques Lambert racontait quelque bataille.

Plus âgé de trois ans que la cadette des deux sœurs, qui se nommait Delphine, plus jeune de trois ans que l'aînée, qui se nommait Louise, Justin s'éprit pour celle-ci d'une sorte de vénération enfantine, pour celle-là d'une vive et tendre amitié. Il l'appelait Fifine; l'autre, la grande, c'était M^{lle} Louise.

Un mot de M^{lle} Louise suffisait pour qu'il lui obéît en toutes choses. Un regard, un désir de Fifine, et le voilà parti, courant, bondissant, grimant, au risque de se rompre le cou. Il se serait jeté dans le feu pour elles; pour elles, il eût voulu dénicher la lune ou cueillir des étoiles.

Cependant, vers la douzième année, Louise s'en fut achever ses études à Saint-Denis. Fifine resta seule à la maison. Son intimité devint plus étroite encore avec l'ami Justin.

Lorsqu'il perdit sa mère, Delphine n'était qu'une

enfant encore; mais, avec l'instinct du cœur, elle sut compatir à son chagrin et l'en consoler.

Arriva le mariage de Jean et de Madeleine. Elle y avait mis pour condition qu'on ne toucherait pas à la dot de la première femme, environ 10,000 francs, et que la rente en serait consacrée tout entière à l'éducation du fils qu'elle avait laissé. C'était le patrimoine de Justin. Il fut mis au collège de Mirocourt, puis au lycée de Nancy.

Là, nouveaux succès. Delphine était entrée à Saint-Denis à son tour. Louise tenait la maison paternelle. On ne se revoyait plus maintenant qu'aux vacances. Mais les souvenirs d'enfance ne s'effaçaient pas.

Justin venait d'atteindre ses dix-huit ans. Il était grand, fort, instruit. Son admission à Saint-Cyr ne faisait nul doute, lorsqu'éclata la guerre de Crimée.

Il accourut, suppliant son père de le laisser s'engager, de le laisser partir.

— On va se battre! disait-il, et je veux en être! Michaud résistait. Le capitaine Lambert intervint:

— Laissez-le profiter de l'occasion! dit-il. N'est-il pas convenu qu'il sera soldat? Un peu plus tard, un peu plus tôt, qu'importe! Il a flairé l'odeur de la poudre!

— Mais si on allait nous le tuer! se récria Madeleine.

— Bah! fit gaiement Justin, je revivrais dans

Petit-Pierre!
Madeleine le portait en ce moment dans ses bras; Jeannette était encore à naître.

— Mais ne craignez donc rien pour moi, poursuivit Justin. Quelque chose me dit là que je reviendrai... Un instinct, un espoir qui doit me porter bonheur!

Il avait regardé Delphine, qui, gracieuse et souriante, assistait avec sa sœur et son père à cette scène.

Déjà l'enfant faisait place à la jeune fille; Fifine venait d'avoir ses quinze ans.

Justin partit pour Sébastopol. Il en revint sergent-major et décoré de la médaille militaire.

(A suivre.)
Maximes et Pensées.

L'homme le plus malheureux serait celui qui n'aurait plus rien à désirer. — J.-J. Rousseau.

Envier quelqu'un, c'est s'avouer son intérieur.

Quand par hasard la flatterie ne réussit pas, ce n'est pas sa faute, c'est celle du flatteur.

La vie se passe à dire: « Plus tard », et à entendre dire: « Trop tard ».

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 NOVEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	86	30	»	Comptoir d'escompte	1047	50	»	C. gén. Transatlantique.	610	»	»
3 % amortissable.	87	30	»	Crédit de France	930	»	»	Canal de Suez.	2415	40	»
3 % amortissable nouveau.	85	85	10	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1720	5	»	Société autrichienne.	700	»	»
4 1/2 %	118	1	»	Obligations foncières 1877.	350	50	»	OBLIGATIONS.			
5 %	147	20	»	Obligations communales 1879.	442	»	»	Est	390	50	»
Obligations du Trésor.	513	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	439	»	»	Mid.	399	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	512	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	741	25	»	Nord	395	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	436	»	»	Crédit mobilier	750	10	»	Orléans	393	50	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506	25	»	Est	810	15	»	Ouest	390	»	»
— 1865, 4 %	516	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	1785	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	390	»	»
— 1869, 3 %	460	»	»	Midi	1915	»	»	Paris (Grande-Ceinture).	390	»	»
— 1871, 4 %	394	50	»	Nord	2135	15	»	Paris-Bourbonnais	389	»	»
— 1875, 4 %	508	50	»	Orléans	1930	»	»	Canal de Suez.	565	»	»
— 1876, 4 %	509	»	»	Ouest	835	»	»				
Banque de France.	6440	25	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1680	10	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS, GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste. (s'arrête à Angers).
6 — 45 — — — — —	omnibus-mixte.
8 — 50 — — — — —	soir.
1 — 25 — — — — —	express.
3 — 32 — — — — —	omnibus.
7 — 15 — — — — —	(s'arrête à Angers).
10 — 37 — — — — —	omnibus-mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
9 — 21 — — — — —	omnibus.
13 — 40 — — — — —	express.
4 — 44 — — — — —	omnibus-mixte.
10 — 38 — — — — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

AU PALAIS DES MARCHANDS

LES PLUS VASTES MAGASINS DE TOUT L'OUEST

Rue Baudrière, 57, 59, 61, 63 et 65 — ANGERS — Rue Baudrière, 57, 59, 61, 63 et 65

ACTUELLEMENT

EXPOSITION GÉNÉRALE

ET

GRANDE MISE EN VENTE DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS D'HIVER

NOMBREUSES OCCASIONS A TOUS NOS COMPTOIRS

Nous citons particulièrement des affaires très-importantes en étoffes de 1^{er} choix : SOIERIES, SATINS DUCHESSE, NOIRES, PELUCHES, VELOURS, LAINAGES, NOUVEAUTÉS, etc., etc. Des Créations nouvelles en MANTEAUX et CONFECTIONS, ROBES et COSTUMES, MATINÉES, PEIGNOIRS, JUPES et JUPONS, COSTUMES POUR ENFANTS et FILLETES, etc., etc., dont le bon goût, la bonne confection et les PRIX AVANTAGEUX ne laissent rien à désirer.

Etude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevrault.

A VENDRE

BONNE PROPRIÉTÉ VIGNOBLE

Bien située. Marque connue des premiers crus des coteaux de Saumur. — Détail facile. S'adresser audit notaire. (714)

A VENDRE

UNE JUMENT BAÏ, pur sang, de cinq ans. Voir origine chez M. RAIMBAULT, maréchal-ferrant, à Saumur. (666)

A VENDRE

UNE BONNE CHEVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

VOYAGEUR. On demande un voyageur pour une maison d'épicerie. S'adresser à M. G. CHATELAIN, 17, rue de la Roë, Angers. (716)

On demande un employé pour tenir les livres et faire la correspondance. S'adresser à M. Arthur MORICET, sur les Ponts, ou au bureau du journal. (709)

Etude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevrault.

A VENDRE

Propriété DE LA SECUTENNERIE A Fontevrault.

Maison, jardin, vigne, terre, bois, contenant 3 hectares 80 ares. S'adresser audit notaire. (713)

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANEUSE 51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

UNE MAISON DE NOUVEAUTÉS, de Saumur, demande un garçon de magasin. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e AUROYER, notaire à Saumur.

Lundi 14 novembre 1881, à 8 heures du soir, en l'étude de M^e AUROYER,

ADJUDICATION VOLONTAIRE

D'UNE MAISON

Appartenant aux héritiers Voisin, Située à Saumur, rue du Temple, n° 34. Mise à prix: 15,000 fr. Facilités de paiement. Entrée en jouissance immédiate.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, Propriété DE GRANGE-COURONNE

A dix minutes de la gare d'Orléans, comprenant maison de maître, pavillon et serpilleries, bosquet, grand jardin d'agrément et de produit. S'adresser à M. MÉROUAS, notaire, ou à M. LORRAIN-HUBLOT. (873)

1^{er} FRANC par AN

150,000 Abonnés

Le Moniteur 52 NUMÉROS

Valeurs à Lots

(Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits

PROPRIÉTÉ DU CREDIT DE FRANCE. — Capital 75,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres

UN FRANC PAR AN

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste, 19, rue Royale, Saumur, Au premier.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine à Paris.

PHARMACIE NORMANDINE

11 et 13, Rue Saint-Jean SAUMUR

M. NORMANDINE prévient le public que, désormais, il tiendra la droguerie médicinale et pour les arts.

Herboristerie, spécialité pour vétérinaires. Comme toujours, les produits vendus seront de premier choix, à des prix très-modérés.

OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle. Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

Saumur, imprimerie de P. GODET.